

CRAPONNE MAGAZINE



12 À 15 | DOSSIER

PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE : RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES ET ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEURS PROJETS

8 | ÉVÈNEMENTS

RETOUR SUR...

LE WEEK-END ANNIVERSAIRES DES 180 ANS
DE CRAPONNE ET DES 50 ANS DES CLASSES

10 | QUALITÉ DE VIE
SÉCURITÉ

LA PARTICIPATION CITOYENNE :
TOUS ACTEURS !

16 | TEMPS LIBRE EOLE
NOUVEAU !
DÉCOUVREZ LE SITE INTERNET
DÉDIÉ À L'ESPACE CULTUREL EOLE



Séance de motricité pour les tout-petits



Moment de détente à l'Espace jeunes



Signature des DSP avec les délégataires : la SLEA et l'IFAC

LE RENOUVELLEMENT DES DEUX DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE SUR LA COMMUNE SERA EFFECTIF AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017. LA SIGNATURE DES CONTRATS A EU LIEU LE 4 JUILLET DERNIER EN MAIRIE, EN PRÉSENCE DES DEUX DÉLÉGATAIRES RETENUS.

» Petite enfance- Enfance-Jeunesse : répondre aux besoins des familles et accompagner les jeunes dans leurs projets



Depuis plusieurs années, la Municipalité a fait le choix de déléguer la gestion des activités liées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse à des organismes spécialisés. Cette délégation permet en effet aux Communes de bénéficier des services de sociétés ou d'associations avec des compétences professionnelles spécifiques, répondant au mieux aux besoins des familles.

Depuis 2012, le pôle petite enfance de Craponne était géré par la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) et le pôle animation jeunesse par l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil). Les contrats arrivant à terme cet été, un appel d'offres a été lancé au second trimestre 2016. Après étude des dossiers des différents candidats, les deux délégataires déjà en poste ont été reconduits pour cinq ans. ▶

FÊTE DE LA PETITE ENFANCE 2017



Spectacle musical des assistantes maternelles du RAM « les coccinelles »



Ferme itinérante

14



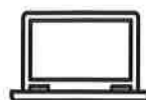
112

places en structures collectives d'accueil (0-4 ans)



96

places en Accueil de Loisirs (3-12 ans)



225

jours d'accueil à l'Espaces Jeunes sur une année

0-6 ans : le temps des découvertes

La Commune propose 92 places d'accueil en structures collectives, réparties entre les crèches Bib et Bul et Graines de Frimousse. Des professionnels de la petite enfance (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, etc.) accueillent les enfants dans des locaux adaptés et leurs proposent des activités variées (éveil musical et artistique, psychomotricité, etc.).

Le Jardin d'Enfants, situé dans les locaux de l'Accueil de Loisirs du Pôle Petite Enfance Albert Vidal, offre une capacité d'accueil de 20 places. Accompagnés par une équipe de quatre professionnelles, les 2-4 ans se préparent en douceur à intégrer un groupe d'enfants plus important. Véritable passerelle vers l'école et l'accueil de loisirs, les enfants vivent une progression des activités tout au long de l'année, en fonction de leur développement.

En complément de ces structures, la Commune comptabilise 90 assistantes maternelles agréées, dont environ 70 fréquentent le Relais Assistantes Maternelles « les Coccinelles » pour des temps collectifs et des formalités administratives.

Enfin, dès 3 ans, les enfants ont également la possibilité d'être accueillis, en dehors des temps scolaires, à l'Accueil de Loisirs.

Depuis octobre 2016, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Le Temps Mikado » offre aux parents et à leurs enfants de moins de 4 ans un espace convivial, gratuit et ouvert à tous. Les professionnels proposent un espace de jeux et des temps d'échanges qui permettent d'évoquer les thèmes de la vie de l'enfant.

L'ensemble des structures d'accueil ainsi que les assistantes maternelles sont agréés par la Métropole, et placés sous le contrôle de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

6-12 ans : le temps des copains

L'Accueil de Loisirs propose des activités les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires : jeux collectifs, activités manuelles et artistiques, sorties, séjours adaptés à l'âge des enfants, etc.

Les 10-12 ans quant à eux peuvent profiter de la « Passerelle », un temps qui leur est consacré au sein de l'Espace Jeunes et ainsi découvrir en douceur ce lieu réservé aux adolescents.

12-17 ans : le temps des loisirs

L'équipe de l'Espace Jeunes organise, en concertation avec les adolescents, des activités, sorties et séjours tout au long de l'année. Les soirs de semaines, la « parenthèse encadrée » propose aux collégiens une aide aux devoirs au sein du local.

A partir de 17 ans, les jeunes peuvent également se rendre au Point Information Jeunesse (PIJ) pour toute question relative à l'orientation, les jobs d'été, les séjours à l'étranger, etc. Une informatrice-jeunesse les accueille anonymement et gratuitement.



Dégustation après un atelier cuisine à l'accueil de loisirs

15



Le guichet unique

Depuis 2016, un guichet unique d'information est ouvert au Pôle Enfance-Jeunesse de la Mairie. Dominique Delorme vous accueille et répond à vos questions relatives à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Tél. : 04.78.57.82.82

Mail: enfance.famille@mairie-craponne.fr